

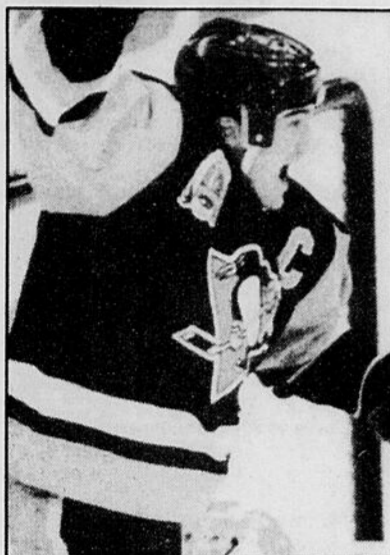


**Centraide**  
Estrie

**LE DON DE CHANGER  
LES CHOSES**

**TABLOÏD SPORTS**

**Un contrat de 42 millions \$ comme cadeau de fête**



Mario Lemieux a paraphé une entente de sept ans. Il devient le plus haut salarié de la LNH.

**INCENDIE A3**

**Une main criminelle a allumé le feu du bar Le Reflet**



**ENQUÊTE C6**

**Les autobus d'écoliers eux-mêmes seraient un vrai danger public**

**APPARITIONS A2**

**Mgr Fortier émet de sérieux doutes sur l'affaire de L'Avenir**

**ÉCONOMIE C1**

**Début de panique boursière au Canada et aux États-Unis**



A New York, la chute d'une centaine de points en début de journée a laissé songeur.

**MÉTÉO A2**

(280e jour de l'année)  
Beau: 12 à 4 C  
Lever du soleil: 6h51  
Coucher du soleil: 18h18  
Demain: nuages et soleil

## La rédaction du texte final pose problème

(La Tribune et PC)

À trois semaines du référendum du 26 octobre, la confection des textes juridiques de l'entente de Charlottetown pose encore problème.

Selon Radio-Canada, les négociations sur la rédaction finale de l'accord se sont poursuivies toute la journée d'hier, alors que le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles Joe Clark s'entretenait à tour de rôle avec des premiers ministres provinciaux, dont Robert Bourassa du Québec.

Or, c'est le premier ministre de



Terre-Neuve, Clyde Wells, qui a exprimé clairement son désaccord avec des points de l'entente formulée en termes juridiques. Hier

soir, il n'était toujours pas satisfait et envisageait donc d'annuler sa tournée en Alberta et en Colombie-Britannique.

M. Wells devait en effet se rendre aujourd'hui dans l'ouest du pays pour prononcer des discours et accorder des interviews.

«Il existe toujours un certain degré d'incertitude sur ce que sera la version finale, a indiqué M. Wells. J'espère que nous serons en mesure de régler la situation avant la fin de la journée. Si on ne peut pas, alors je verrai si je dois annuler mon projet d'aller dans l'Ouest ou si je dois adopter une autre approche.»

M. Wells veut s'assurer que les textes juridiques, qui n'ont pas encore été dévoilés, indiquent bien que la nouvelle Chambre des communes et le Sénat élu partagent largement les mêmes règles et les mêmes pouvoirs. C'est un principe sur lequel on s'était entendu lors de la signature de l'entente, le 28 août, à Charlottetown. Des accrochages surviendraient aussi sur la question de la nomination des juges à la Cour suprême.

Le premier ministre terre-neuvien, qui mène une campagne plutôt discrète dans sa province dont le but est simplement d'informer les électeurs, a déclaré qu'il était réticent à s'engager énergiquement dans une campagne en faveur du OUI, en vue du référendum du 26 octobre, parce qu'il n'y avait pas encore de texte final sur l'entente constitutionnelle.

«Je serais très embarrassé de demander un appui en faveur de l'accord et de m'apercevoir ensuite que le texte juridique ne reflète pas ce qui avait été convenu», a affirmé M. Wells.

Le premier ministre de Terre-Neuve avait également prévu de se rendre en Ontario et au Manitoba la semaine prochaine pour défendre l'entente constitutionnelle.

**Libman craint un exode des anglophones — B1**

**Autres textes en pages A6, B2 et B3**

**Un éditorial en page A4**



L'avion de la compagnie El Al a littéralement tranché les immeubles à logements, semant mort et désolation.

## 250 morts et plus

□ Fouilles ardues dans les décombres du 747 à Amsterdam

Amsterdam (Reuter)

Les sauveteurs continuaient hier de fouiller les décombres encore fumants de deux immeubles de la banlieue d'Amsterdam détruits par la chute d'un Boeing 747 cargo de la compagnie El Al, avec peu d'espoir de retrouver des survivants.

Les autorités craignent que le bilan de la catastrophe de dimanche soir ne dépasse les 250 morts, le nombre le plus élevé de victimes au sol de toute l'histoire des accidents aériens.

Hier en milieu d'après-midi, les sauveteurs avaient retrouvé seulement six corps. Le maire de la ville a estimé à plus de 250 le nombre de disparus, et qui sont probablement décédés. Les précédentes estimations faisaient état de 209 personnes portées manquantes.

«C'est un désastre qui a bouleversé tout le pays», a déclaré le premier ministre Ruud Lubbers qui a accompagné la reine Beatrix sur les lieux de la catastrophe.

Le Boeing 747-200F de la compagnie israélienne, qui transportait trois membres d'équipage, un passager et 114 tonnes de fret, s'est écrasé peu après son décollage sur deux grands immeubles du quartier de Bijlmermeer, au sud-est d'Amsterdam, où résident de nombreuses familles immigrées originaires d'Afrique et des Antilles.

Les responsables de l'aviation civile ont précisé que le Boeing avait perdu ses deux moteurs de tribord peu après le décollage. Les deux réacteurs ont été retrouvés à 15 km du point d'impact.

Le pilote a vainement tenté pendant neuf minutes de ramener son appareil à l'aéroport de Schiphol, où le drame a été suivi de bout en

bout par la tour de contrôle.

«Nous tombons!»

«Nous tombons!» ont été les derniers mots du commandant de bord, Isaac Fuchs.

Le choc a été d'une violence extrême. «J'ai pensé que c'était un tremblement de terre», a raconté un témoin. Des dizaines d'habitants ont été blessés en sautant de leurs appartements en flammes. Entre 240 et 250 personnes habitaient dans les deux immeubles de neuf étages.

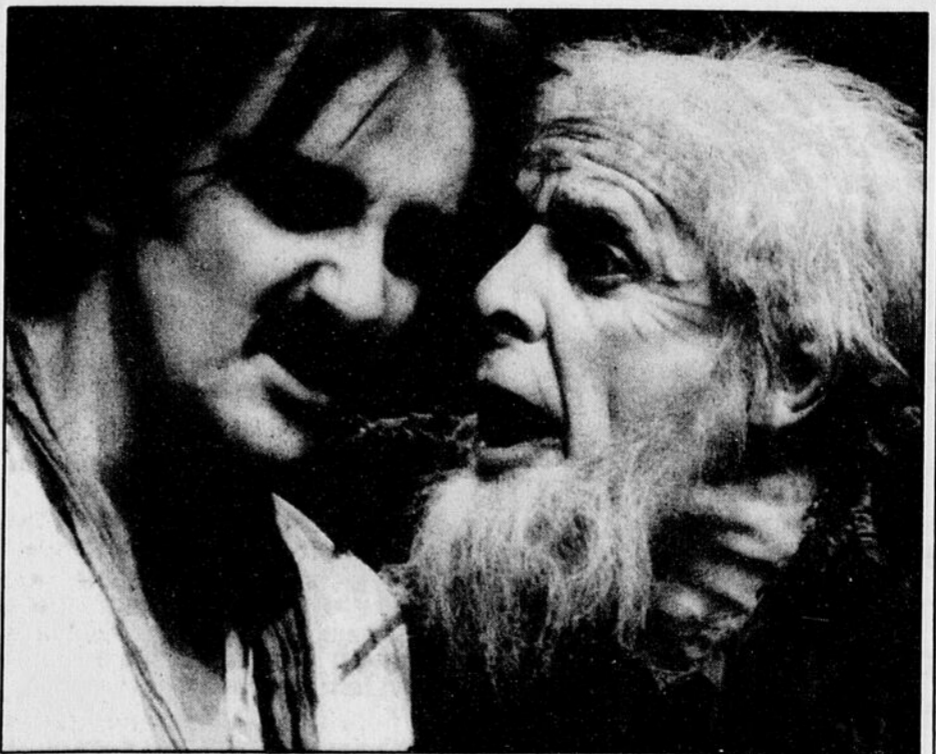
Pour le ministre néerlandais des Transports, Hanja Maij-Weggen, aucune piste ne doit être écartée mais la thèse d'un attentat semble cependant peu probable.

«Nous n'excluons rien mais nos suppositions ne nous entraînent guère dans cette direction. La pre-

(Voir AVION en page A2)

### Exquises Fourberies de Scapin!

Les amateurs de théâtre sont bien servis ces jours-ci avec Les Fourberies de Scapin, de Molière, une pièce mise en scène par Denise Filiatrault et jouée depuis hier soir au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Dans les rôles marquants: Yves Jacques et Jean Besré (notre photo). Une critique de Pierrette ROY en page A3



Téléphoto par Claude Croisnière



**JETEZ  
L'ENCRE!...**

### SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE

DU 14 AU 18 OCTOBRE 1992

AU CENTRE EXPO-SHERBROOKE

300, RUE PARC, SHERBROOKE (PRÈS DU PALAIS DES SPORTS)

### La bonne nouvelle

Grand exportateur

LAB Chrysolite, de Thetford Mines, figure parmi les 14 entreprises canadiennes qui, hier soir, se sont partagées le Prix d'excellence à l'exportation du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur.

Créée en 1986, LAB vend aujourd'hui 360 000 tonnes métriques d'amiante dans quelque 80 pays.

LES DÉTAILS EN C1

# EMPLOIS DU JOUR

## Agente de bureau

Code prof: 1149 #2733183  
 Lieu: Sherbrooke  
 Exigences: pde-reg/éligible projet dev. de l'emploi/dec sc. humaines soit adm. communication ou autres/bonne conn. français parlé & écrit/avoir doigté à la dactylo/initiative  
 Salaire: 200\$/sem.  
 Fonctions: organiser une association des anciens élèves/créer un journal trimestriel/promouvoir l'association/gestion budgétaire/gestion fichier informatique/animation.

## Graphiste

Code prof: 3314 #2732981  
 Lieu: Sherbrooke  
 Exigences: être prest. de la sécurité du revenu/dec en graphisme & exp. pertinente  
 Salaire: 350\$/sem.  
 Fonctions: graphisme des panneaux d'une exposition sur les oiseaux/affiches/catalogue.

## Nettoyeur/euse

Code prof: 6191 #2733160  
 Lieu: Sherbrooke  
 Exigences: disponible jour, soir, nuit/bonne forme physique/exp. pas nécessaire  
 Salaire: 5.70\$/h  
 Fonctions: placer tables/entretien des lieux/ménage.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur les tableaux d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

## RÉSULTATS

Tirage du 92-10-05				
6	7	9	10	16
20	21	34	35	36
38	40	50	51	52
53	55	57	63	66

Prochain tirage: 92-10-06  
 TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Mgr Fortier émet de sérieux doutes sur les apparitions de L'Avenir

Andrée ALLARD Sherbrooke

L'archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, met les chrétiens en garde contre le recours à des communautés religieuses marginales telles l'Ordre du Coeur Immaculé et de St-Louis de Montfort, à L'Avenir, pour trouver appui dans des moments difficiles.

Réagissant au témoignage du Sherbrookois Laurent-Paul Luc

qui, dans l'édition de La Tribune de samedi, dénonçait les agissements de l'Ordre et de son dirigeant, Mgr Fortier n'hésite pas à dire aux gens: «Allez ailleurs».

L'archevêque du diocèse de Sherbrooke doute par ailleurs que les apparitions de la Sainte Vierge à une jeune membre de l'Ordre, à savoir Soeur Marie Danielle, soient authentiques.

«Il serait bien étonnant que la Sainte Vierge fasse des apparitions dans un milieu aussi marginal.»

Mgr Fortier cite trois raisons pour appuyer ses dires: «Selon les informations que j'ai, le père Yves-Marie Blais a bien été expulsé de l'Ordre des Montfortains. L'évêque du diocèse de Nicolet, Mgr Raymond St-Gelais, ne reconnaît pas l'oeuvre du Père Blais et ne lui a pas donné juridiction pour exercer son ministère. Je serais étonné que la Sainte Vierge fasse des apparitions dans ce milieu qui n'est pas en parfaite union avec l'Eglise locale.»

Tout en précisant qu'il ne porte aucun jugement sur le Père Yves-Marie Blais et la jeune Soeur Marie Danielle, Mgr Fortier se dit «solidaire» de la position prise par l'évêque de Nicolet. «Si le Père Blais me demandait d'exercer un ministère dans le diocèse de Sherbrooke, je lui dirais non», affirme-t-il.

Si Mgr Jean-Marie Fortier tient à intervenir dans cette polémique «pour protéger les gens», il indique n'avoir reçu aucune doléance de la part des fidèles de son diocèse.

# Les Estriens invités à penser prévention contre les possibilités d'incendie

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

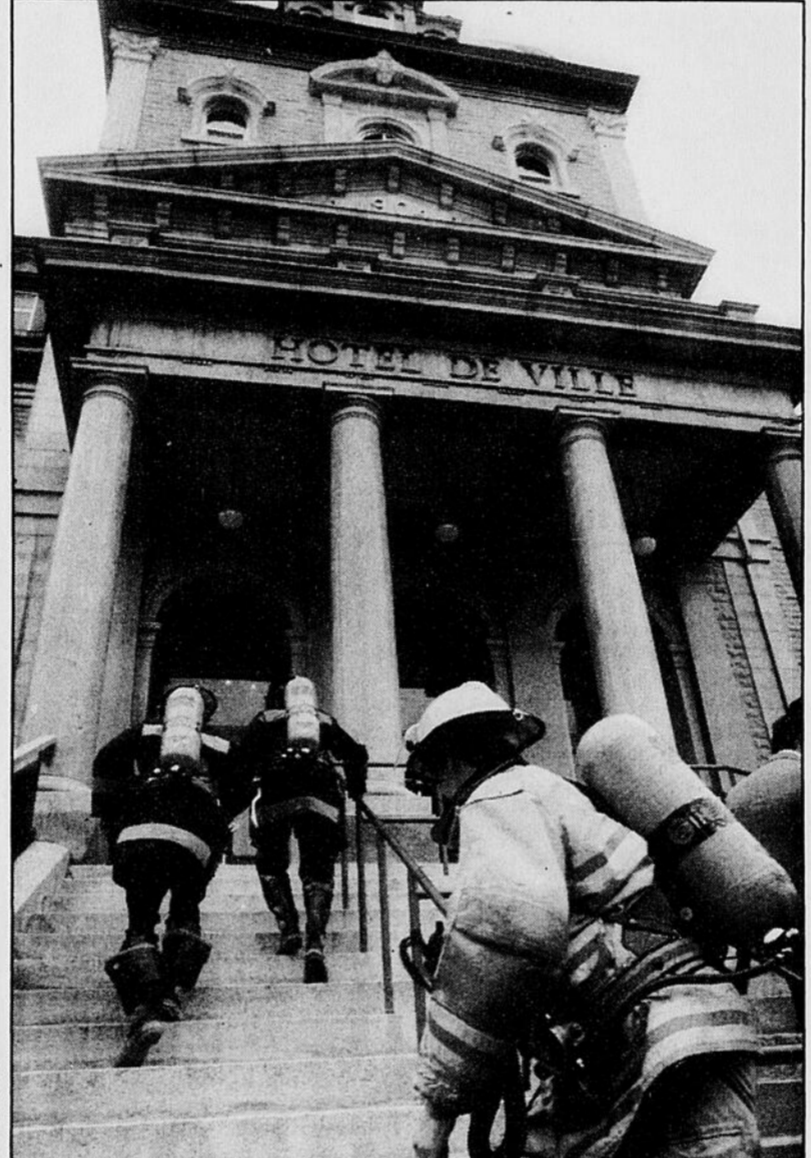
Porte-parole des 10 500 écoliers du primaire et de leurs 500 professeurs répartis dans 32 écoles sur le territoire du Service de protection contre le feu de Sherbrooke, le jeune Marc-Antoine Vachon, de Fleurimont, a refilé trois précieux conseils aux Estriens dans le cadre de la présente Semaine nationale de prévention des incendies.

«Oui! A l'avertisseur de fumée qui fait Beep mais il ne faut pas oublier de remplacer la batterie chaque année et l'avertisseur, aux dix ans. Oui! Aux bonnes frites... mais au casse-croûte ou dans une friteuse. Et non! A la cigarette au lit. Enfin chacun de vous n'oublie pas... de penser plus vite que le feu.»

## Exercice d'évacuation

Quelques minutes après le message de Marc-Antoine, la sonnerie du système de détection de feu de l'hôtel de ville, 191 rue Palais, au centre-ville de Sherbrooke, s'est déclenchée, entraînant du même coup l'évacuation complète de l'imposante bâtisse de quatre étages abritant quotidiennement de 60 à 80 directeurs et employés sans oublier les citoyens qui y sont de passage pour affaires ou pour comparution devant la Cour municipale.

L'évacuation ayant été orchestrée pour le lancement de la Semaine nationale de prévention des incendies, bon nombre des occupants de l'hôtel de ville l'ignoraient.



Un exercice d'évacuation avait lieu à l'hôtel de ville de Sherbrooke, hier, à l'occasion de la Semaine nationale de prévention des incendies.

contrôler les gens et il est alors plus facile de vérifier s'il ne manque personne à l'appel.

M. Jacques Denault, directeur du Service de protection des incendies de Sherbrooke, a rappelé l'implication du ministère de la Sécurité publique et de tous les Services d'incendie du Québec pour sensibiliser les jeunes du primaire à poser des actes afin de prévenir un incendie chez eux.

## Milieu scolaire

C'est pourquoi les autorités des écoles dans les municipalités de Sherbrooke, Ascot, Fleurimont, Rock Forest et Saint-Élie-d'Orford ont été contactées afin de participer à cette vaste campagne de sensibilisation. «Chaque enseignant et enseignante a reçu un guide des activités s'intégrant au programme de formation personnelle et sociale, volet santé. Vous savez, les enfants sont nos meilleurs alliés pour changer des attitudes car ils ont besoin de sécurité et sont ouverts aux geste sécuritaires. Ils sont tenaces à propos de ce qu'ils croient et ils sont des agents efficaces de leur propre sécurité et celle de leur milieu», a dit M. Denault.

Le pro-maire Michel Carrier a quant à lui invité les adultes à soutenir les jeunes dans leur démarche de prévention des incendies.

Parmi de nombreuses activités, on élira un chef pompier ou un chef pompier au cours de la prochaine quinzaine.

Au niveau régional, il y a plusieurs manifestations prévues. Du côté de Coaticook et de Sherbrooke, la Société mutuelle d'assurance-générale distribuera à ses membres assurés un décalque électrostatique portant le message «Évacuation prioritaire» afin de l'appliquer dans une fenêtre de chambre d'enfant pour mieux guider les pompiers.

Au niveau provincial, Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal, en collaboration avec Eveready Canada, invitent les personnes âgées ou handicapées ne pouvant effectuer le remplacement des piles d'avertisseur de fumée à communiquer avec l'organisme.

«Tous les gens présents ont été conseillés et dirigés par trois responsables d'étage et une dizaine de moniteurs et monitrices de secteurs de travail, spécialement entraînés pour ce genre d'évacuation», a précisé M. Denis Maurice, coordonnateur des mesures d'urgence pour la bâtisse «hôtel de ville».

Une fois à l'extérieur, les gens ont été invités à se rendre à l'ancien hôtel de ville, à deux pas de là, où un local leur était réservé. Il est donc possible, advenant un problème d'évacuation, de faire face à toutes les intempéries, et le fait d'avoir un local comme lieu de rendez-vous et de refuge permet de mieux

# Gagnon-Tremblay saisie d'une demande d'élargir la 112 en direction de l'aéroport

Andrée ALLARD Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke demande à la ministre et députée du comité de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, de prendre en mains le dossier d'élargissement d'une section de la route 112, en direction de l'aéroport de Sherbrooke.

Une demande sera incessamment acheminée au ministre des transports, Sam Elkas, afin que la voie de contournement nord de l'autoroute 10 jusqu'au Chemin Biron, sur la route 112, passe de deux à quatre voies, a décidé hier soir le conseil municipal.

Actuellement, des travaux sont en cours jusqu'à la sortie Est à Fleurimont. Le projet vise l'amélioration de la

route à partir des limites Sherbrooke-Fleurimont jusqu'au Chemin Biron.

«L'aéroport de Sherbrooke est un actif intéressant pour le développement de la région. Il faut que la ministre Gagnon-Tremblay pilote le dossier jusqu'au ministre du Transport et au Conseil du trésor», a fait valoir le conseiller municipal et président de la Corporation de l'aéroport de Sherbrooke, Jean-François Rouleau.

«Nous sommes en discussions sérieuses avec des lignes aériennes pour avoir des transports réguliers, il est question d'avoir des charters de compagnie privées et nous étudions aussi la possibilité d'implantation d'un parc industriel complémentaire», a indiqué à La Tribune M. Rouleau, qui compte voir ce projet faire partie des priorités du gouvernement.

## AVION: suite de UNE

mière impression, c'est que le problème était d'ordre technique», a-t-elle dit.

Les enquêteurs comptent beaucoup sur la découverte de la «boîte noire» de l'avion pour tenter de savoir ce qui s'est exactement passé.

Les autorités néerlandaises ont pu reconstituer le déroulement du drame d'après l'enregistrement des échanges radio entre le pilote et la tour de contrôle.

Six minutes après le décollage, le pilote a lancé un appel de détresse, signalant que le moteur numéro trois était en feu. Il a demandé la permission d'effectuer un atterrissage d'urgence.

Les sauveteurs progressent difficilement parmi les débris et pensent qu'il faudra plusieurs jours pour récupérer toutes les victimes. L'identification devrait être également longue et difficile, la plupart des corps étant carbonisés.

Le Boeing s'est désintégré sous le choc et la plupart des débris de l'avion n'ont pas la taille d'une valise.

## LA QUOTIDIENNE

819-4147

## METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Un dégelage lent s'effectuera d'ouest en est, ce soir et cette nuit, à l'approche d'un centre de haute pression.

Le Québec connaîtra donc un temps ensoleillé au cours des deux prochains jours, sauf sur sa partie nord-ouest qui verra un ennuagement, demain.

Le temps se réchauffera un peu avec des températures près des normales saisonnières. Par contre, le sol gèlera, cette nuit, sur la plupart de nos régions.

**Estrie et Beauce, Trois-Rivières, Drummondville:** ensoleillé. Max. de 10 à 12. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 4. Max. près de 6.

**Montréal:** ensoleillé. Max. près de 12. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 5. Max. près de 6.

**Québec:** ensoleillé. Max. près de 10. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 3. Max. près de 6.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre et Laurentides:** ensoleillé. Max. près de 12. Demain: ciel variable. Min. de 2 à 4. Max. de 12 à 14.

**Ottawa, Hull et Cornwall:** ensoleillé. Max. près de 12. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 5. Max. près de 16.

**Charlevoix:** ensoleillé. Max. près de 10. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 3. Max. près de 16.

**Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque et Réservoir Faunique des Laurentides:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 8 à 10. Demain: ennuagement suivi de 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 1. Max. près de 12.

**Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 10. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Min. près de 3. Max. près de 11.

**Gaspé et Parc Forillon:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 10. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Min. près de 1. Max. près de 12.

**Abitibi et Témiscamingue:** ensoleillé. Max. près de 14. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 6. Max. près de 14.

**Réservoirs Cabonga et Gouin:** ensoleillé. Max. près de 11. Demain: ennuagement suivi de 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 2. Max. près de 11.

**Baie-Comeau et Sept-Îles:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 10. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. Min. près de 1. Max. près de 11.

**Vers le sud**

Acapulco	25 31	Barbade	26 31
Bermudes	22 28	Brownsville	17 28
Daytona Beach	17 32	Honolulu	23 31
Kingston	26 31	La Havane	25 29
Las Vegas	17 30	Los Angeles	17 27
Mexico City	13 22	Miami Beach	25 31
Myrtle Beach	17 28	Nassau	26 31
Orlando	16 29	Palm Springs	17 35
Reno	06 21	San Juan	28 33
Tampa	21 29	Trinidad	23 32
West Palm Beach	22 33		

## INDEX

Arts:	B-5
Bandes dessinées:	D-9
Dans les Cantons:	D-11
Décès:	C-5
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-4
Horoscope:	D-9
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

# La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, 51K 2X8

Téléphones:  
 Petites annonces: 564-0999  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (Division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
 Jean-Guy Dubuc  
 Président et éditeur  
 Jean-Guy Farah  
 Vice-président  
 Frances et administration

**RÉDACTION**  
 Jacques Pronovost  
 Rédacteur en chef  
 Roch Bilodeau  
 Chef éditorialiste-adjoint  
 Pierre-Yvon Bégin  
 Directeur de l'information  
 Maurice Cloutier  
 Adjoint-chef nouvelles  
 Stéphane Lavallée  
 Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**  
 Gilles Boisjoly  
 Directeur  
 Véronique Tremblay  
 Directrice-adjointe

**PRODUCTION**  
 Alain Pelletier  
 Directeur  
 J. Jacques Delorme  
 Chef des opérations  
 André Roberge  
 Coordinateur  
 Gaston Grenier  
 Adjoint  
 Frédéric Viens  
 Adjoint  
 Benoît Côté  
 Chef pressier

**COMPTABILITÉ**  
 André Corriveau  
 Contrôleur  
 Julienne Poulin  
 Gérante du crédit

**TIRAGE**  
 Pierre Dubois  
 Directeur  
 André Custeau  
 Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
 Pierre-Alain Dion  
 Jacques Foucher  
 Michèle Fournier  
 Michel Lavoie  
 Serge Nadeau  
 Claude Ouellet  
 Gaston Pinard  
 Jean-Charles Poulin  
 Pierre Fournier  
 Jocelyn Godbout

**EXPÉDITION**  
 Michel Doyon  
 Gérant  
 Edifice  
 André Jacques  
 Responsable

**Livraison à domicile:**  
 - Camions et caméloris motorisés  
 Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le caméloriste  
 taxe de vente du Québec ..... \$3.43  
 Coût à l'abonné ..... \$3.71

**Envoi de publication:**  
 Enregistrement No 1539  
 Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par caméloris et caméloris motorisés: 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.  
 Ces prix excluent les taxes  
 «La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**Gagnez**  
 1 bon d'achat de **100\$** par jour  
 (50% pour les non-abonnés) chez le marchand participant de votre choix. (voir annonce du samedi)  
**LaTribune**

**CONCOURS «À VOTRE CHOIX»**  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_  
 Abonné  
 Non-abonné  
 Nom du marchand choisi: \_\_\_\_\_

**CONCOURS «À VOTRE CHOIX»**  
 C.P. 2450  
 Sherbrooke, Québec  
 J1J 4H4

**Petites annonces**

# SAMEDI GRATUIT!\*

Placez une petite annonce trois jours en semaine et nous la répétons gratuitement le samedi.\*

\* Cette offre est en vigueur du 28 septembre au 10 octobre 1992, s'adresse aux particuliers et ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions.

Bureau ouvert de 8 h 30 à 16 h 30\*  
 \* Avant 16 h pour publication le lendemain (petites annonces seulement).  
 Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain).

**564-0999**

**Petites annonces**

# Pour mieux vous servir!

Appelez-nous à l'avance, c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Nptez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

Nous recevons vos appels du LUNDI au JEUDI de 8 h 30 À 19 h 30

**VENDREDI, de 8 h 30 à 16 h 30**

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30\*  
 \*Avant 16 h 00 pour publication le lendemain (petites annonces seulement).  
 Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain).

**564-0999**

# Assurément un incendie criminel

Les enquêteurs ont découvert plusieurs foyers au bar Le Reflet et au Pub 1000 Noms

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

L'enquête du Département de la prévention des incendies et de la Police municipale de Sherbrooke a permis d'établir avec certitude, hier, le caractère criminel de l'incendie qui a ravagé le bar Le Reflet et le Pub 1000 Noms, abrités dans le même édifice du 790 et 784 King Est, angle 11e avenue Sud, à Sherbrooke, aux premières heures, dimanche.

Le Lt inspecteur Michel Richer et le chien labrador dépisteur, Vesta, ont retracé plusieurs foyers d'incendie tant sur le plancher du pub, situé au sous-sol, que sur celui du bar, au rez-de-chaussée.

L'hypothèse d'un incendie d'origine criminelle de même que l'utilisation d'un accélérateur dont on n'a pas précisé la nature n'ont étonné personne étant donné le caractère fulgurant et vorace de l'incendie, éclaté vers 4 h 45, dimanche, soit à peine une heure après le départ du propriétaire, le dernier à quitter les lieux.

Ce qui est le plus problématique est la raison d'un tel geste.

M. Gaétan Tardif, le propriétaire, ne comprend pas ce qui s'est passé. Pour lui, quand il a quitté une heure avant que les flammes surgissent de partout, tout était absolument normal.

À la Police municipale de Sherbrooke, on a confirmé que la bâtisse abritant le bar et le pub n'était

pas ce qu'on appelle un lieu ou un nid à problèmes.

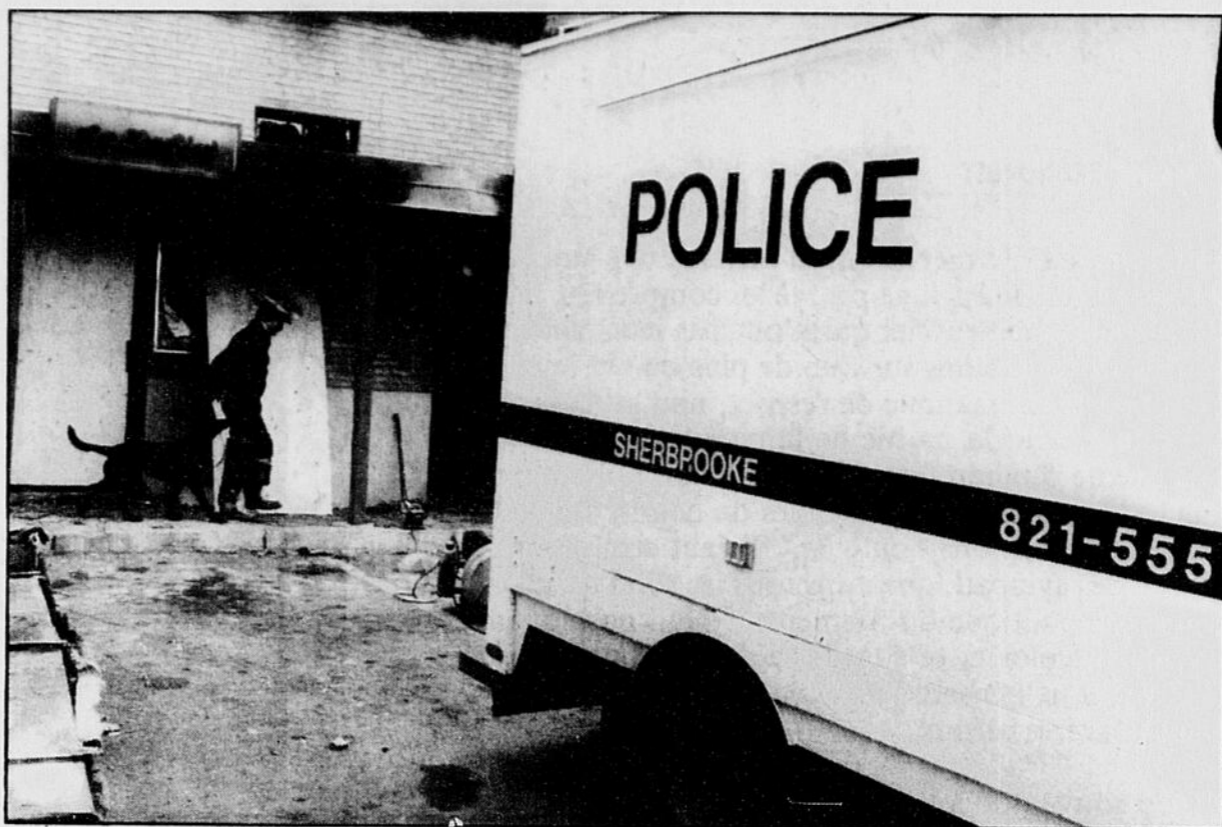
Lorsque La Tribune, hier matin, s'est interrogée s'il pouvait y avoir une certaine similarité avec ce qui s'était passé à l'automne 1991, dans le centre-ville de Sherbrooke, quand un incendie foudroyant a ravagé un bar de danseuses nues et d'autres bars et clubs parce que l'on avait chassé d'un commerce des gens qui n'aiment pas être mis dehors, on a aussitôt rétorqué que rien de tel ne s'appliquait au bar et pub de la rue King Est et de la 11e avenue Sud.

Le mystère pour le moment reste donc entier même si la besogne de l'incendiaire ne peut pour l'instant être reliée à une oeuvre de pyromane.

Le succès de destruction des lieux de même que le moment propice pour éviter que l'incendie ne fasse de victime semblent plaider en faveur d'un geste prémédité de quelqu'un qui s'y connaît en la matière.

Il y avait beaucoup de va-et-vient, hier matin, sur les lieux du sinistre, même que l'on a dû demander l'intervention d'un patrouilleur pour éloigner les curieux qui avaient le nez collé aux portes et fenêtres pour observer le travail du détective Gérard Leblanc, des Enquêtes criminelles, du policier Michel Martin, technicien en scène de crime, de même que celui du Lt Richer et du labrador Vesta!

La bâtisse a été examinée sous



Le lieutenant-inspecteur Michel Richer et le labrador dépisteur Vesta en pleine besogne, hier matin, au bar Le Reflet, angle 11e Avenue Sud, à Sherbrooke.

toutes ses «coutures». L'effondrement partiel de la toiture et le déplacement d'un mur extérieur, survenus après une explosion, auraient été causés par l'accumulation puis la sortie de gaz de combustion et non sous l'effet d'une bombe comme on l'a originellement cru.

Les dommages sont évalués pour le moment à plus de 300 000 \$. Les deux commerces donnaient

de l'emploi à sept personnes. Puis il y a le duo de musiciens 100 Sons qui a vu son contrat d'octobre prendre fin abruptement.

# Sherbrooke cherche à séduire les familles

La Ville avance une série de mesures dans son énoncé de politique sans toutefois en chiffrer les coûts

Marco FORTIER Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke vient d'adopter une politique ambitieuse qui prévoit tout mettre en oeuvre pour garder ses familles et attirer de nouvelles, sans toutefois révéler combien il en coûterait aux contribuables.

Améliorer l'éclairage dans les parcs. Augmenter le nombre de policiers en vélo. Construire des trottoirs. Les bonnes idées ne manquent pas dans «l'énoncé de politique en regard de la famille à Sherbrooke», présenté hier par la conseillère Lise Drouin-Paquette.

Le document pointe sept secteurs où la municipalité peut agir pour faire de la famille la plaque tournante de son développement: transport, habitation, sécurité, loisir, environnement, aménagement du territoire, organisation municipale.

«Nous comptons nous inspirer de l'énoncé de politique pour développer la Ville en fonction de la famille», explique Mme Drouin-Paquette qui, outre son poste de conseillère municipale, occupe la présidence du comité démographique à Sherbrooke.

Le document est le fruit de trois ans de réflexion et de consultation.

L'énoncé de politique suggère des façons d'adapter la ville aux besoins de la famille, mais ne parle jamais des coûts. On n'y retrouve pas non plus d'incitatifs financiers susceptibles d'attirer les familles, tels que subvention au logement ou prime à la naissance d'un premier enfant.

«Il ne s'agit pas d'une politique nataliste», nuance Lise Drouin-Paquette. La Ville offre aussi un programme d'accès à la propriété, indépendant de l'énoncé de politique sur la famille, dit-elle.

Selon le recensement 1986 de Statistique Canada, Sherbrooke compte 19 295 familles, dont 36

pour cent sont sans enfant. Une famille sur cinq (20 pour cent) est monoparentale, contre une sur dix (10 pour cent) dans les municipalités voisines.

Les familles consultées ont notamment fait savoir à la Ville qu'elles se souciaient de sécurité — dans les rues, dans les parcs, et même à la maison. Le comité démographique a donc mis de l'avant plusieurs mesures destinées à augmenter la sécurité en ville. Comme par exemple:

- augmenter le nombre de policiers qui patrouillent en vélo
- améliorer l'éclairage dans les parcs

— étendre le programme de surveillance de quartier dans tous les secteurs de la ville qui le désirent

- construire davantage de pistes cyclables sur les rues et possiblement hors-rue
- laisser plus de temps aux piétons pour traverser les rues aux intersections achalandées
- réparer la chaussée en bordure des rues pour la sécurité des cyclistes; surveiller la position des couvercles d'égoûts.

Il appartient désormais aux élus et aux différents «services» de la Ville de mettre en oeuvre ces suggestions, et bien d'autres.

POUR MOI C'EST...  
*Oui*

## Pour choisir son avenir

Le 26 octobre, la population du Québec sera appelée à prendre une décision déterminante. Elle devra, non pas juger le passé mais choisir son avenir. Ce choix est simple, il doit se faire les pieds ancrés dans le présent et les yeux tournés vers le futur. Nous avons à déterminer, comme citoyens, si l'Entente négociée le 28 août entre les 11 premiers ministres est acceptable pour le Québec.

Une constitution est un cadre à l'intérieur duquel une société fonctionne. Finalement, ce que nous avons à évaluer, c'est si le cadre qui nous est proposé convient à la société québécoise. Le cadre actuel donne déjà au Québec, une marge de manoeuvre appréciable dans maints domaines. La ratification de cette Entente nous donnera encore plus de latitude au sein de la fédération canadienne et par conséquent, il m'apparaît évident que l'on doit dire OUI à cette proposition parfaitement acceptable, à la fois pour le Québec que pour les autres membres de la fédération.

Les décisions prises aujourd'hui auront un impact significatif sur nos vies et nous ne pouvons les prendre à la légère. Elles doivent être prises avec réalisme et détermination.

Certains s'opposent à certains points précis de l'Entente et je respecte leurs opinions. Cependant, nous devons regarder cette Entente dans son ensemble. Elle est le fruit d'un consensus historique entre des représentants ayant des intérêts très divers et c'est dans cette perspective que nous devons l'analyser.

D'autres personnes, par contre, ne pourront jamais accepter aucune entente, aucun compromis. A cet égard, leurs positions a toujours été claire. Nous devons donc nous interroger sur leur honnêteté intellectuelle lorsqu'ils critiquent certains points de l'Entente alors que c'est au principe même qu'ils s'opposent. Leur but avoué est de faire l'indépendance du Québec. Une victoire du non constituerait donc une étape déterminante pour l'atteinte de leur objectif.

Je convie donc tous les femmes et hommes de l'Estrie, jeunes et moins jeunes, à faire un choix éclairé le 26 octobre. Le texte officiel de l'Entente a été publié dans les grands quotidiens, je vous invite à le lire. Au-delà des détails, nous devons réaliser que ce cadre permettra au Québec de contrôler les outils de son développement tout en continuant à bénéficier de son appartenance au Canada, car c'est là le véritable enjeu de ce référendum. En disant OUI à cette entente, nous pourrions enfin mettre un terme au débat constitutionnel pour se consacrer à l'amélioration des conditions de vie des Québécoises et Québécois.

L'avenir commence par un Oui à cette Entente. Sa ratification apportera au Québec la stabilité et les leviers économiques à la construction d'un Québec tolérant et prospère. Disons OUI afin que nous puissions nous attaquer, dès le 27 octobre, aux véritables priorités que sont la création d'emploi, le décrochage scolaire et la formation de la main-d'oeuvre.

André Komlosy, étudiant en Droit Université de Sherbrooke



## Molière et Denise Filiatrault

# Un tandem qui ne pouvait être que gagnant!

Une critique de Pierrette ROY

Les Sherbrookoises et Estrieuses qui, mercredi soir, iront au lit sans avoir vu «Les Fourberies de Scapin» n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes mais pourront se dire qu'ils ont manqué une chance unique d'apprécier un événement théâtral exceptionnel, comme on en voit désormais rarement. Une occasion d'autant plus unique qu'ils sont les seuls, en dehors de Montréal, à être visités hier, ce soir et demain soir, à la salle Maurice-O'Bready, par cette production montée cet été dans le cadre du Festival Juste pour rire.

Mais il fallait d'abord le génie de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, puis celui de Denise Filiatrault, une metteuse en scène dont l'audace est à la hauteur du talent, puis tout l'art d'une distribution brillante pour créer ce moment magique au théâtre et faire assurément de cette production un véritable régal.

Les bons textes ne vieillissent pas et celui-ci, présenté pour la première fois à Paris en 1671, vient en faire la preuve irréfutable. Il re-



Sylvestre (Luc Guérin, à gauche) et Géronte (Jean Besré), deux des personnages colorés de la production «Les Fourberies de Scapin».

trouve de plus, sous l'élan d'une metteuse en scène qui en a fait un spectacle à très grand déploiement, sa vraie destination qui est celle du grand public.

Une fête d'époque  
Car, Denise Filiatrault a su in-

fluer à l'ensemble la couleur qui, me semble-t-il, devait présider aux représentations théâtrales de l'époque et en faire une grande fête brillante, proche du cirque, destinée à émerveiller et combler toutes les assistances.

D'ailleurs, la magnifique introduction faisant appel aux comédiens qui se métamorphosent en acrobates, funambules, jongleurs et amateurs divers campe admirablement l'esprit qui présidera tout au long de la production.

Les jeux de mots et d'esprit, l'humour et la finesse que l'on connaît déjà chez Molière ont rencontré un esprit qui a su leur donner leur plus remarquable efficacité et les appuyer par une mise en scène époustouflante.

Car, ici, tout est prétexte à émerveillement, du jeu rempli de trouvailles et de surprises des comédiens qui sont tous remarquables, de Yves Jacques à Jean Besré en passant par René Gagnon, Luc Guérin, Sophie Lorain, Paul Cagelot, Denis Roy et Susanne Champagne, aux décors somptueux de Michel Crête, aux costumes remarquables de Dominique Lemieux, aux musiques enlevantes de François Sasseville, et au rythme enlevant qui ne se dément pas du début à la fin.

Car «Les Fourberies de Scapin», c'est d'abord une extraordinaire connivence parmi les membres d'une équipe, connivence que l'on a su transmettre avec une remarquable efficacité au public. Hier soir, l'assistance sherbrookoise en redemandait et, pour la satisfaire, il aurait presque fallu écrire une nouvelle scène pour prolonger la magie!

# «Les caméras sont là pour rester», insiste Paquin

Andrée ALLARD Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke va vraisemblablement demeurer sur sa position quant à la présence de caméras sur la rue Wellington Sud et cherche des moyens pour que son service de police puisse continuer à capter des images sans contrevenir à la loi.

Déclarée «hors-la-loi» par la Commission d'accès à l'information dans un rapport préliminaire d'enquête, la Ville a chargé le comité exécutif de revoir le dossier avant l'expiration du délai de 45 jours dont elle dispose pour faire ses commentaires.

«Mais le conseil municipal a fait déjà fait son nid, je ne prévois pas de changements», a commenté hier soir, à l'issue de l'assemblée du conseil, le directeur général Jean-Claude Boucher. «Les caméras sont là pour rester, c'est clair», a

pour sa part indiqué le conseiller municipal Serge Paquin.

Ce sont les premiers commentaires émis par des représentants de la Ville de Sherbrooke depuis que la Commission d'accès à l'information s'est prononcée, vers la mi-septembre, sur une plainte déposée par la Ligue des droits et libertés.

La commission a décrété que l'enregistrement et la conservation sur vidéo-cassettes d'images saisies

par la police contrevient à l'article 64 de la Loi d'accès à l'information, qui stipule que «tout organisme public qui collige des renseignements personnels doit faire la démonstration que cela est nécessaire à l'exercice de ses attributions».

Or, évalue la Commission, «la Ville de Sherbrooke n'a pas fait la démonstration de cette nécessité puisqu'elle n'utilise pas les enregistrements». «Nous attendons de nou-

veaux avis sur cette question de la conservation des bandes», précise Jean-Claude Boucher.

«Nous avons à vérifier si ça donne des éléments utiles aux enquêtes, si cela permet d'élucider des crimes, et nous devons déterminer quel type d'enregistrements nous pouvons faire», a de son côté ajouté Serge Paquin. «Nous comptons présenter une position globale sur cette question», a-t-il expliqué.

Ainsi, la Ville de Sherbrooke entend user de son droit de soumettre à la Commission d'accès à l'information des compléments au rapport, qui seront soumis aux commissaires. La Commission a un pouvoir d'ordonnance et peut, à la limite, s'adresser aux tribunaux ou présenter un rapport spécial à l'Assemblée nationale si ses directives ne sont pas suivies.

Également saisie du dossier, la

Commission des droits de la personne du Québec a pour sa part conclu que l'enregistrement sur vidéo-cassettes des images transmises par les caméras de la police constitue une intrusion dans la vie privée des gens.

**Semaine nationale de prévention des incendies**  
Du 4 au 10 octobre

**VOICI TROIS BONS MOYENS DE SÉCURITÉ CHEZ SOI**

**OUI!** à l'avertisseur de fumée

- qui fait BEEP!
- aussi, nous remplaçons la pile chaque année
- et nous remplaçons l'avertisseur qui a plus de 10 ans.

**OUI!** aux frites

- mais au casse-croûte
- ou dans une friteuse électrique.

**NON!** à la cigarette au lit.

**PENSE PLUS VITE QUE LE FEU!**

# Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

## Irrespect

Jacques PRONOVOST

Madame Diane Jules disait vendredi dernier... «qu'il restera toujours des vieux, ici et là, qui vont voter Oui. Je les juge pas, je les comprends, ils ont la chienne». Ce sont là des propos malheureux qui n'ont pas leur place dans une société civilisée; surtout qu'ils ne sont basés sur rien de plus que le rejet pur et simple de la logique de l'autre. C'est là un manque de respect, non seulement pour les personnes âgées, mais tout autant pour la moitié de la population québécoise qui, jusqu'ici, n'exprime pas la même opinion que madame Jules. On comprend alors que MM. Parizeau, Bouchard, et autres responsables du comité du NON, se soient rapidement dissociés de ces affirmations honteuses. Il faut croire et espérer que la comédienne, au demeurant très sympathique dans tous les rôles qu'elle tient, se soit laissée aveugler par la ferveur politique du moment. Ce qui pose quand même problème. Devons-nous, par idéologie, rejeter de façon mesquine ce qui nous déplaît, repousser tous ceux qui ne pensent pas exactement comme nous, ridiculiser nos voisins qui rêvent d'autres idéaux?

Cela est malheureusement et trop souvent le lot des petits groupes de pression notamment; de ceux qui n'acceptent que leur vision du monde, incapables de saisir les nuances du désaccord de l'autre. Ce n'est jamais facile de composer avec la version de celui qui tient un langage contraire au nôtre. C'est pourtant là, la liberté sur laquelle se fonde notre démocratie. Chaque fois qu'elle est attaquée de façon aussi vicieuse, il faut le dénoncer. Mais dénoncer ne veut pas dire s'en servir comme d'une arme stratégique, ce que le geste de Mme Jules risque de devenir, comme les paroles de Mme Lise Payette l'avaient été en 1980. La récupération d'une bourde aussi grosse et sa réverbération n'ennoblira personne.

En raison d'une l'image qui frappe, on n'a retenu des propos de Mme Jules que le passage traitant des personnes âgées. À la lecture du texte critiqué, cela va plus loin. Regrettant que l'option qu'elle retient ne puisse obtenir 90% des appuis, elle parle des «... peureux, du monde pas informé, du monde qui ont peur du changement...» Si cela peut être parfois vrai pour une infime minorité, c'est faire peu de cas de l'intelligence des autres Québécois qui n'agissent surtout pas sur la base de la peur ou de l'ignorance. Plus sobre et respectueux, M. Parizeau évite ce genre d'arguments depuis le début de la campagne. En ce sens, il a même démontré du leadership dans la bienséance qui devrait prévaloir à une discussion saine, bien qu'elle puisse être animée, musclée même occasionnellement. Il lui faudra aussi retenir ses troupes souvent portées sur l'accusation personnalisée.

Les inconditionnels d'une théorie, comme Mme Jules, doivent tenter de regarder les faits sans le voile de leurs convictions. Il n'y a pas que les personnes âgées qui démontrent un intérêt divergent du leur. Pour ne prendre que le dernier sondage effectué à Sherbrooke et qui donnait le NON en avance, on retrouvait chez les 36-45 ans, 25% en faveur de l'entente, 25% qui sont contre et autant d'indécis et de personnes ne sachant pas encore où elles iraient (sondage du mois dernier). Presque tous avaient moins de 30 ans au moment du référendum de 1980. Ceux qui, à cette époque avaient 34 ans et plus (aujourd'hui 46 ans et plus) se partagent encore presque à égalité pour les deux camps. Mais, effectivement, les plus âgés, 56 ans et plus (44 ans en 1980) apparaissent majoritairement pour le renouvellement de l'entente. Les Québécois ne semblent pas tous politisés de façon irréductible, pour toute une vie, selon la dichotomie indépendance ou fédéralisme. Ils ont le droit à leurs opinions, comme le droit d'en changer, en faveur d'un camp ou de l'autre selon leur compréhension de la situation. C'est d'ailleurs pourquoi les tenants du NON, alliés à des Pierre Trudeau ou Jean Allaire, insistent tant sur l'explication logique du contenu de l'entente proposée. Des propos comme ceux de Mme Jules réduisent à une trop simple expression les raisons d'un accord ou d'un refus. Ils ne sauraient être acceptables ni d'un camp, ni de l'autre. Ils ne discréditent que les personnes qui les expriment publiquement.

### PROPOS

## Ce que Diane Jules a dit

La fameuse gaffe de la comédienne Diane Jules a été commise dans le cadre d'une soirée spectacle qu'elle aimait pour le camp du NON vendredi soir dernier, à Trois-Rivières. Elle était rémunérée pour le faire, avec des textes approuvés par le comité mais qu'elle s'est permise d'ignorer un moment. Elle devait entre autres présenter MM. Lucien Bouchard et Jacques Parizeau. Voici, textuellement, les propos offensants qu'on lui reproche:

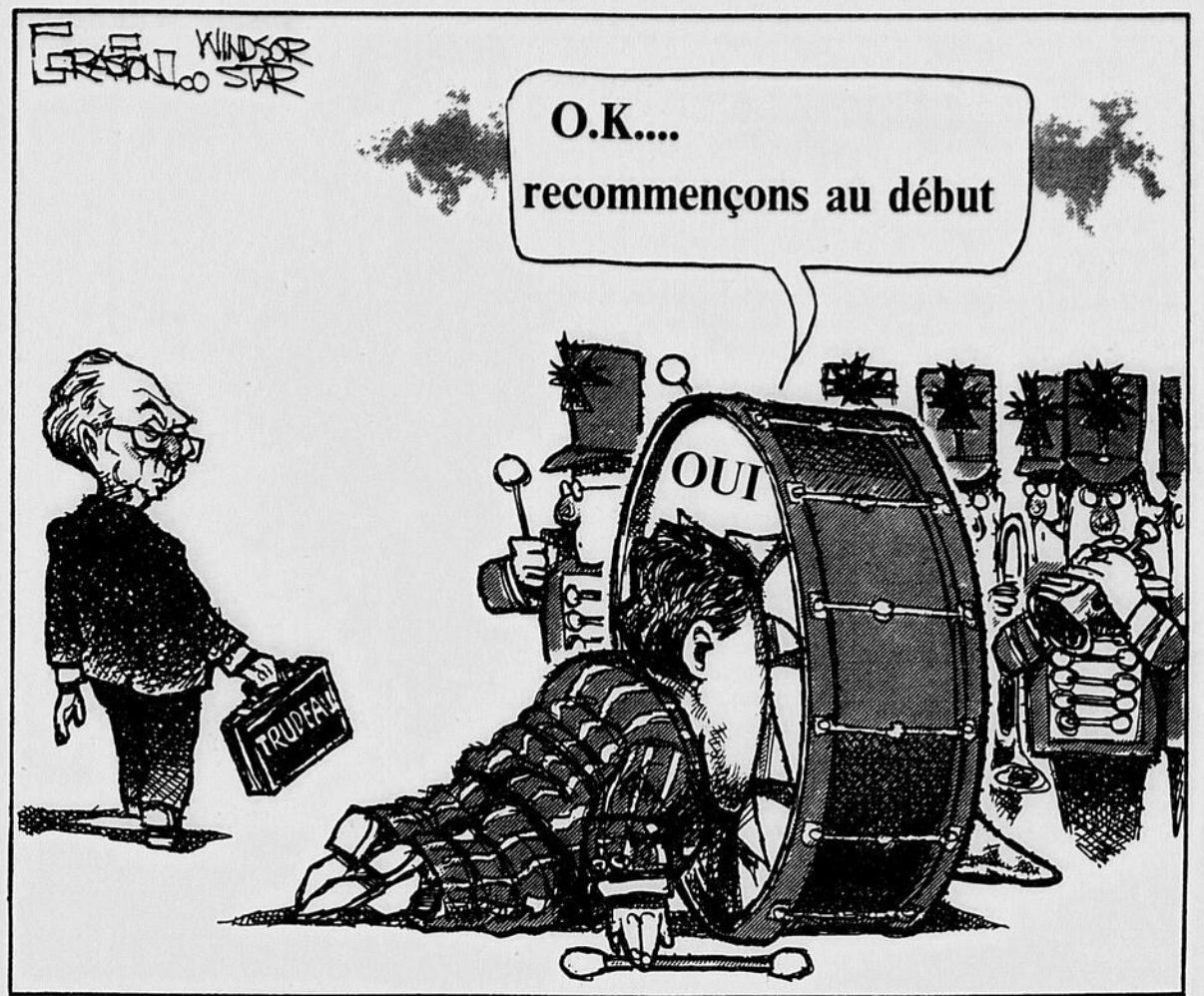
«Imaginez que le 26 octobre il y a juste Bourassa et sa gang qui disent OUI. On veut gagner tout, mais ce serait pas bon pour le comité du NON. Le comité du NON se-



Mme Diane Jules

rait accusé d'avoir couché avec le Québec.»

«Alors disons que 90-10, on serait content. Mais ça risque pas d'arriver parce qu'il y a toujours des peureux, du monde pas informé, du monde que même si tu leur offres une paire de pantoufles en mouton, bien confortables, flamboyant neufs, ils aiment mieux leurs gougounes en phentex à moitié décolorées. Y'en a du monde peureux, du monde qui ont peur du changement, même si ce changement c'est pour le mieux. C'est sûr qu'il restera toujours une couple de vieux, ici et là, qui vont voter OUI. Je les juge pas, je les comprends, ils ont la chienne, c'est normal.»



TRIBUNE LIBRE

## Contre l'ouverture le dimanche

L'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF-ESTRIE) est inquiète à propos des rumeurs de réouverture de la Loi 75 qui circulent en ce moment.

Pour l'ACEF-Estrie, les intérêts des consommateurs et consommatrices va dans le sens d'une qualité de vie sociale qui n'est pas uniquement axée sur la notion d'acheteur. La croyance des entreprises quant à la «pauvreté culturelle» de notre société qui leur fait dire que les consommateurs désirent occuper leur dimanche après-midi à magasiner ne nous paraît pas convaincante. Ce ne sont pas les consommateurs qui réclament de tels changements et encore moins ceux et celles à faible revenu.

Il nous semble évident que les grandes entreprises constituent un important lobby dans le but de fa-

voriser la libéralisation des heures d'affaires des commerces et ainsi augmenter leurs bénéfices ou récupérer une part du marché perdue au profit des petits commerçants indépendants. Ces derniers ne pourront pas soutenir la concurrence des grandes chaînes et seront sévèrement touchés. A court et moyen terme, les conséquences en seront un plus grand nombre de faillites et une augmentation des prix à la consommation compte tenu des frais d'opération supplémentaires des commerçants.

L'impact économique et social d'une telle libéralisation pourrait être négatif dans un contexte où le taux des faillites est déjà important. Appauvrir une partie de la population ne nous paraît pas être la solution pour stimuler une économie mal en point. Augmenter le nombre d'heures de magasinage ne

va pas augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs et consommatrices en ces temps de chômage élevé.

La qualité de vie des consommateurs et consommatrices du Québec doit être considérée autant sur le plan social qu'économique et l'ACEF-Estrie vous demande Monsieur le Ministre, qu'en tant que responsable de ce dossier, de ne pas réouvrir la Loi 75 concernant les heures d'ouverture des commerces et de freiner l'appétit gourmand des grandes chaînes.

Persuadés que vous serez sensible à notre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ghislaine Beaulieu  
Coordonnatrice

## Témoignage de Gilles Marcotte

Le présent texte est l'allocution prononcée par M. Gilles Marcotte au moment de la remise du prix «Homage 92» de la ville de Sherbrooke

Il va sans dire que je suis très touché par l'amabilité que me fait ce soir ma ville natale, en m'accordant un de ses Prix d'excellence. C'est une ville à laquelle je dois presque tout, et que, à vrai dire, je n'ai jamais tout à fait quittée. A Montréal, bien que j'y vive depuis maintenant — j'ose à peine faire le compte — une cinquantaine d'années, je suis encore et je serai toujours un nouveau venu, un immigré. C'est ici, à Sherbrooke, au séminaire Saint-Charles Borromée, que j'ai appris à écrire à peu près convenablement le français; que j'ai commencé à pratiquer le journalisme, à La Tribune, sous la houlette rigoureuse de Gilles Desroches et d'Alfred DesRochers; que j'ai commencé à froisser quelques personnes en écrivant sur elles ces articles plus ou moins aimables qui s'appellent des critiques... Je ne vous dirai pas tout ce que j'ai fait à Sherbrooke durant ces vingt premières années de ma vie, cela risquerait de vous ennuyer beaucoup. J'ai eu, avec la reine des Cantons de l'Est, des relations extrêmement chastes.

Le Sherbrooke de ma jeunesse — celui qui m'appartient, auquel j'appartiens — était évidemment très différent de celui dans lequel je me trouve ce soir. Il n'avait ni université, ni centres d'achats. En revanche, beaucoup d'arbres, beaucoup plus que maintenant, si je ne me trompe. Et des soutanes, un peu partout, des armées de soutanes, frères enseignants, curés — sans oublier les religieuses. En somme une petite ville d'époque, très provinciale sans aucun doute — mais infiniment supérieure à Trois-Rivières (je ne sais trop pourquoi, nous avions beaucoup de mépris pour Trois-Rivières). Tout cela est parti — comme les restaurants où nous allions manger un sundae après le cinéma, le restaurant Olivier, rue Wellington, le restaurant Pagé, rue King près de Gillespie. Mais je suis allé faire un pèlerinage rue Wellington, il y a quelques années, et j'y ai retrouvé — malgré les changements, malgré le peu d'animation sur les trottoirs recouverts de ce toit bizarre —, j'y ai retrouvé, pour ainsi dire, l'essentiel. Et l'essentiel, c'était l'impression, la certitude même de retrouver là une partie de moi-même qui est en même temps la plus intime et la plus étrangère, la plus proche et la plus éloignée. Ce n'est pas simple, une ville natale. Ce n'est pas une

chose, un ensemble d'édifices ou même de souvenirs, c'est avant tout une question, qu'on traîne avec soi durant toute sa vie sans pouvoir y répondre. La rue Marcotte, la rue Galt, la rue Wellington, la rue Brooks, la rue Alexandre, la rue Larocque, tous ces noms pour moi ne font que ruminer l'étonnement d'être au monde, dans le monde.

Gilles Marcotte

### Blessée dans l'âme

Mme Diane Jules

Avez-vous oublié qu'un jour ce sera votre tour d'être assise sur ces fauteuils. Personne n'échappe à la vieillesse et parmi ces gens, presque tous ont reçu une belle éducation et une belle instruction. Il ne faut pas les traiter de «p tits vieux» comme vous dites, ça blesse le coeur et ces gens-là ont besoin de beaucoup d'affection; vos excuses seront beaucoup appréciées et vous serez reconnue comme une personne équilibrée.

«Faute avouée à demie pardonnée».

Sans animosité  
Alice Desnoyers  
Sherbrooke

### RÉFLEXIONS

## Éviter l'échec dès l'entrée dans l'écrit

Dans le cadre du symposium et du colloque du Réseau international de recherche en éducation et formation (RÉF) tenu cette semaine, La Tribune reproduit ici un résumé des questions abordées. Aujourd'hui il est question d'adaptation scolaire.

Tant au Québec qu'aux États-Unis, le taux de prévalence des élèves en difficulté d'apprentissage est croissant depuis une quinzaine d'années; on admet généralement que cette population d'élèves a presque doublé au cours de ces années. On reconnaît aussi que l'échec scolaire vécu dès les premières années de l'école primaire se révèle un indicateur assez fiable du maintien de cette situation d'échec

au cours des années subséquentes de la scolarisation conduisant un nombre encore trop grand d'élèves vers le décrochage scolaire.

Beaucoup d'encre a coulé pour définir ce qu'est au juste le concept des difficultés d'apprentissage et le seul consensus qui semble vouloir s'établir, c'est précisément celui qu'il n'y ait pas de consensus au sujet d'une telle définition. Diverses théories relatives aux causes des difficultés d'apprentissage se sont succédées ou se sont concurrencées au cours des années, sans qu'on parvienne pour autant à cerner de manière précise la problématique des élèves en difficulté d'apprentissage. Toute cette confusion a donné lieu à l'établissement de définitions administratives de la part de

l'institution scolaire qui se voit confrontée au difficile problème du classement des élèves et à celui, non moins complexe, de l'élaboration des programmes d'intervention pédagogique adaptés aux besoins de ces élèves.

Au delà des divergences de point de vues quant aux causes et aux manifestations des difficultés d'apprentissage, au delà également des diverses allégeances envers l'une ou l'autre des options pédagogiques ou didactiques, ne faudrait-il pas s'attarder sur les modes d'appropriation de la langue écrite dont disposent les enfants lors de leur premier contact avec l'enseignement formel de l'écrit? En d'autres termes, quels sont les moyens qu'utilise l'enfant lorsque nous l'ini-

tion à la lecture ou à l'écriture? Sachant d'autre part, que l'enfant s'est déjà donné une «idée» du fonctionnement de l'écrit, ne faudrait-il pas accéder à une plus grande connaissance de ces représentations de l'écrit qu'il s'est fabriquées? Quelles connaissances détient-il déjà lors de ces premières expériences d'apprentissage formel? Comment les mobilise-t-il dans les situations de réception et de production de la langue écrite? Dans la mesure où il est possible d'apporter des éléments de réponse à ces quelques questions, quelles stratégies d'intervention faudrait-il mettre en place dans nos classes de maternelle et de première année pour assurer de manière adéquate l'entrée dans l'écrit? De quelle ma-

nière les stratégies des jeunes lecteurs-scripteurs se différencient-elles?

Sans prétendre pouvoir apporter des réponses définitives à un tel questionnement, le symposium est un lieu propice pour amorcer ou reprendre une réflexion sur une telle problématique en ciblant deux dimensions principales, la première concernant les caractéristiques de la reconstruction de l'écrit chez les jeunes élèves avant et dès leur accession à l'école primaire, la deuxième portant sur la conception et la mise en application de stratégies d'intervention les plus susceptibles de favoriser l'entrée dans l'écrit.

Dans le contexte éducatif actuel où le décrochage scolaire fait la une des journaux, où l'intégration sco-

laire des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage est devenue une politique qui évacue trop souvent les stratégies pédagogiques qui doivent être mises en place pour garantir le succès des élèves en difficulté, il nous apparaît d'un intérêt capital, dans un contexte de prévention à l'échec scolaire, de revoir non seulement les processus psychologiques qu'utilise l'enfant pour comprendre la lecture et l'écriture mais aussi d'ajuster notre enseignement en conséquence.

Guy Boudreau  
Responsable de l'atelier  
Éducation spécialisée  
Université de Sherbrooke

# Un des déménageurs accusé du vol de 156 000 \$

Il aurait détruit l'argent et les titres volés à l'ex-chef de police d'East Angus

Yvon ROUSSEAU East Angus

Le bureau des enquêtes criminelles de la division de l'Estrée de la Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation d'un individu, soupçonné d'être l'auteur de l'important vol dont l'ex-chef de police d'East Angus, M. André Phaneuf, a été la victime, le 29 août dernier.

Selon la SQ, il s'agit d'un des individus travaillant pour la compagnie de transport de Sherbrooke qui a effectué le déménagement. Le suspect est un résidant d'Arthabaska.

On se rappellera que M. Phaneuf s'est fait voler un montant de 156 000 \$, dont plus de 4000 \$ en argent comptant et plusieurs obligations payables au porteur, alors que l'ex-chef de police quittait le



André Phaneuf, ex-chef de police d'East Angus

logis qu'il occupait juste au-dessus du poste de police d'East Angus pour aller s'établir à Sherbrooke.

L'argent et les valeurs, ainsi que d'autres documents se trouvaient dans un coffre à outils, où ils avaient été rangés. C'est M. Phaneuf lui-même qui avait découvert le vol.

Selon l'agent Tom McConnell, responsable de l'information à la division de l'Estrée de la Sûreté du Québec, l'argent et les titres volés à M. Phaneuf n'ont pas été récupérés par les policiers. Ils auraient été détruits par le suspect.

L'individu, représenté par Me Peter Downey, a comparu hier et il a enregistré un plaidoyer de non culpabilité. Sa comparution a été fixée au 21 octobre prochain.

# Le Monastère a contrevenu à la loi à 54 reprises, selon l'enquêteur

Sherbrooke (GF)

L'enquêteur Pierre Roy, du ministère du Travail, conclut que la résidence pour personnes âgées Le Monastère, de Sherbrooke, a contrevenu à la loi anti-scab à 54 reprises depuis le déclenchement de la grève, le 20 juillet 1992.

A la CSN, le conseiller Jacques Lahaie a dit sa satisfaction d'une telle décision. Il a ajouté que Le Monastère continue toujours de violer la loi en donnant du travail à deux femmes qu'un statut de cadre ne met aucunement à l'abri de la loi anti-scab puisque, comme le note

l'enquêteur, elles ont été recrutées après «cette date fatidique qu'est celle du début de la phase des négociations».

Pour ces raisons, a ajouté M. Lahaie, le syndicat a l'intention maintenant de porter des plaintes devant un juge du travail.

Après douze semaines de grève, le différend demeure inchangé. La question salariale est toujours au centre du litige. A ce sujet, le syndicat affirme que 10 des 31 syndiqués gagnaient 6,25 \$ de l'heure, quatre recevaient 6,75 \$ et six autres, 7,25 \$, alors que certaines de ces personnes y travaillent depuis le début, soit depuis 1985. Le syndi-

cat estime donc que ses demandes salariales sont raisonnables.

Le syndicat demande à l'employeur d'ouvrir ses livres s'il veut prouver son incapacité de mieux payer ses travailleurs. A ce sujet, l'employeur viendrait de faire en pas en se disant prêt à livrer ses états financiers. Le syndicat qui voit une nette différence entre «les livres» et les «états financiers», poursuit la discussion à ce sujet.

Pour le reste, déclare M. Lahaie, les actions de solidarité ont porté fruit. Le fonds de grève est tel qu'il permet «de continuer la lutte pour un salaire décent».

# La mine Capelton fermée pour des raisons de sécurité principalement

— le ministère de l'Énergie et des Ressources

Ascot (YR)

C'est principalement pour des raisons de sécurité que le titulaire des titres de la mine Capelton, M. Gérard Desbiens, a été mis en demeure par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec d'en bloquer l'accès au public.

M. Raymond Boutin, directeur des redevances et des titres miniers, au bureau de Québec du ministère, a confirmé que c'est à cause des dangers pour le public que représentait la mine qu'une mise en demeure a été servie à M. Desbiens.

M. Boutin a par ailleurs précisé que M. Desbiens a de lui-même choisi de bloquer l'entrée principale de la mine, à l'aide de béton, mais que les travaux nécessaires pour en bloquer tous les accès ne sont pas terminés.

Par ailleurs, les amateurs de spéléologie sont partis en guerre contre le ministère hier, à la suite du bétonnage de l'accès aux galeries de l'ancienne mine d'or et de cuivre Capelton. L'organisme «Capelton, la 2e vie», veut préserver l'accès à

la mine et développer son potentiel touristique.

La mine désaffectée constitue également un important refuge hivernal pour les chauve-souris.

Inspection cette semaine

Le porte-parole du ministère de l'Énergie et des Ressources a par ailleurs confirmé que la loi sur les mines tient le propriétaire responsable d'y assurer la sécurité du public et que le ministère ne peut en aucun cas forcer un titulaire de titres de mine à en rendre l'accès possible au public.

Cette même loi prévoit que toute personne, pour avoir accès à une mine, doit conclure une entente avec le détenteur des titres.

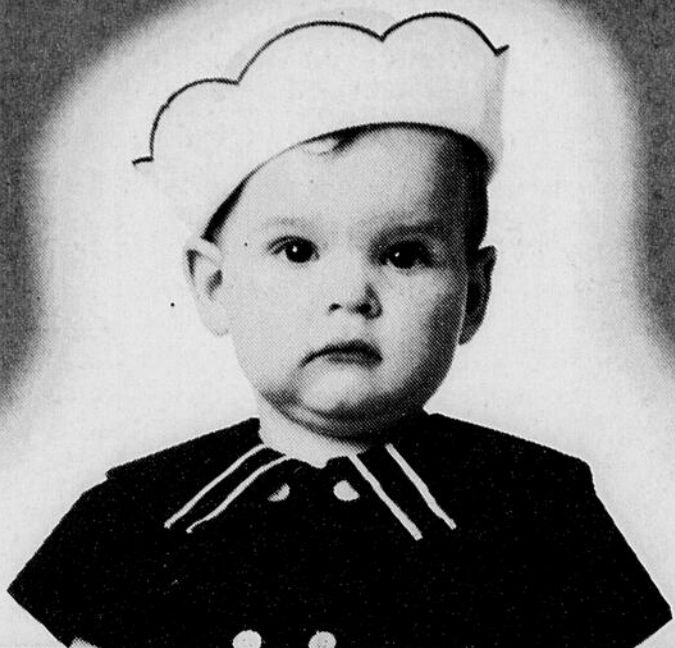
Le ministère ne dispose d'aucune étude concernant la sécurité dans la mine Capelton, mais lorsqu'il s'agit d'utiliser la mine à d'autres fins, il incombe au propriétaire des titres de prouver que l'endroit est sécuritaire.

Des inspecteurs du ministère de l'Énergie et des Ressources doivent se rendre à Ascot au cours de la se-

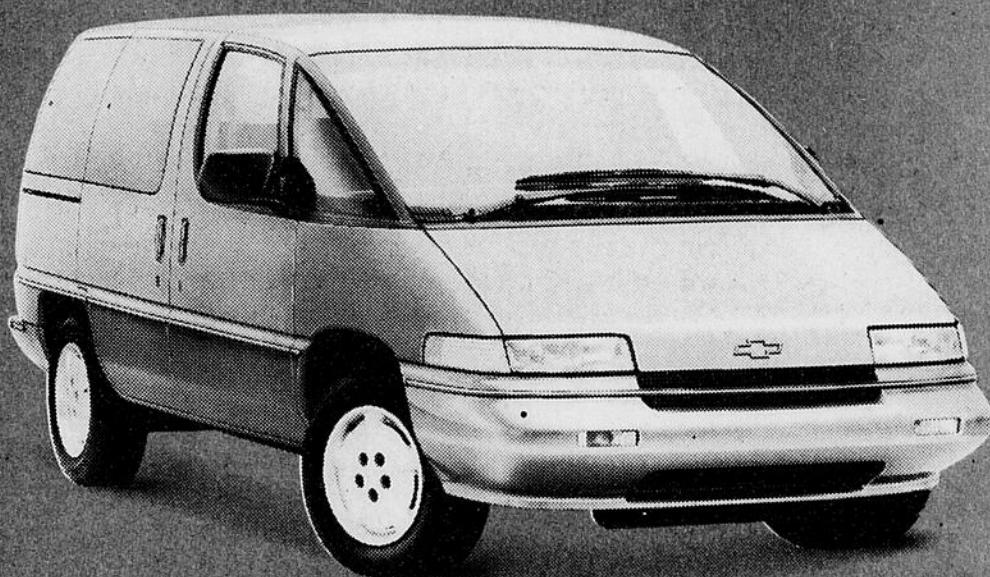
maine pour y inspecter les travaux exécutés par M. Desbiens. «Ces inspecteurs doivent également discuter avec M. Desbiens de la possibilité de prévoir des orifices permettant aux chauve-souris d'avoir accès à la mine désaffectée, sans pour autant mettre la sécurité publique en péril», précise M. Boutin. «Je présume qu'il est possible d'y aménager des orifices», dit-il encore.

Enfin, M. Raymond Boutin a rappelé que la sécurité du public a toujours constitué le principal souci du ministère, et c'est pourquoi l'autorisation d'y présenter un spectacle avait été refusée en décembre dernier, parce que le propriétaire avait fait défaut de démontrer que l'accès y était sécuritaire pour le public.

# Le roi



# Son carrosse



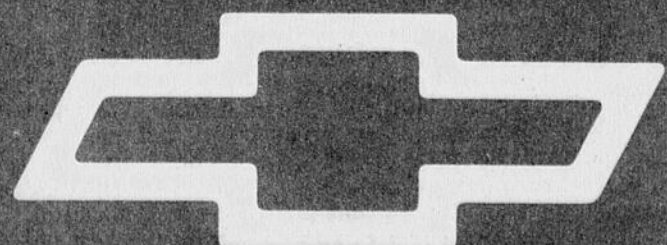
Lumina APV

# Ses gardes du corps

- carrosserie en polymère résistant aux chocs
- cadre d'acier rigide protégeant tout l'habitacle
- freins antiblocage (ABS)
- moteur V6 de 3,1 litres (120 HP), ou V6 de 3,8 litres (170 HP) en option
- intérieur modulaire avec sièges amovibles, pour 5 à 7 passagers, offert en option
- protège-tissu Scotchgard<sup>MC</sup> sur les sièges et sur les tapis
- garantie GM Total<sup>MC</sup>† de 3 ans/60 000 km, sans franchise
- Assistance routière\* Chevrolet, 24 heures par jour, 365 jours par année

# La Lumina APV 1993

# CHEVROLET



# Vous avez tout compris.

† Garantie d'une durée limitée de 3 ans ou 60 000 km, selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile pour plus de détails.  
\* L'Assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.

À NE PAS MANQUER À NE PAS MANQUER À NE PAS MANQUER À NE PAS MANQUER

# GRANDE VENTE RÉNOVATIONS

CHEZ



LIQUIDATION DE TAPIS à partir de **295\$ v.c.**

TAPIS COMMERCIAL **550\$ v.c.**

**50% à 70% DE RABAIS** sur les centaines de coupons et fins de rouleaux

SPÉCIAL SUR CÉRAMIQUE EN MAGASIN

TAPIS ST-ÉLIE INC.

1023, Route 220 St-Élie d'Orford 569-5995

# RÉFÉRENDUM 92 RÉFÉRENDUM 92

## Le Comité du NON se veut représentatif de tous les milieux

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

Le Comité parapluie du NON dans la région de l'Estrie se veut représentatif de tous les milieux de



Marie Malavoy

vie et c'est pourquoi cette structure regroupe des membres de toutes les sphères de la communauté estrienne.

En présentant les 36 autres personnes qui forment actuellement ce comité, la présidente Marie Malavoy n'a pas manqué de souligner sa diversité en comparaison du comité

estrien du OUI. «Notre liste est plus ouverte, plus représentative du fait qu'elle ne regroupe pas uniquement des gens d'affaires.»

Cette liste comprend les députés Carmen Juneau et François Gérin, les maires André Langevin de Coaticook et Chantal Ouellet de Scottstown, les présidents des comités du NON des comtés de l'Estrie, les conseillers Serge Cardin et Michel Carrier de Sherbrooke, des représentants étudiants, syndicaux, du monde des arts, agricole, du comité des femmes et deux hommes d'affaires.

Quant à la faible représentativité des gens d'affaires au comité régional du NON, Mme Malavoy précise que les adhésions sont toujours possibles d'ici la tenue du référendum. Cependant, elle reconnaît que le noyau n'est pas numériquement important. «Nous visons une base plus élargie, plus diversifiée.»

Cependant, elle explique cette situation par le fait que certains tenants du NON sont réfractaires à s'afficher publiquement. «C'est logique puisque pour plusieurs d'entre eux, certaines sources de financement proviennent des gouvernements d'Ottawa et de Québec.» Or, selon Mme Malavoy, plusieurs préfèrent demeurer dans l'ombre

afin d'éviter d'éventuelles difficultés, compte tenu que les dirigeants gouvernementaux fédéraux et provinciaux se retrouvent tous dans le clan du OUI. «Je comprends très bien leur position délicate. Ce qui n'est pas mon cas», a affirmé la doyenne de la faculté des Lettres et

Sciences humaines à l'Université de Sherbrooke.

Un NON massif

Par ailleurs, Mme Malavoy a précisé que les membres de son comité entendent expliquer à la population estrienne l'enjeu fondamental du référendum pour le Qué-

bec et la nécessité de répondre massivement par un NON.

Elle a qualifié l'entente de Charlottetown de brouillon de propositions élaborées à la hâte au mois d'août dernier qui ne répond aucunement aux demandes historiques des gouvernements du Québec

en matière constitutionnelle.

Pour elle, le texte actuel est pernicieux du fait qu'il est truffé de pièges qui, dans bien des cas, constituent des reculs pour le Québec.

C'est pourquoi, selon Mme Malavoy, il faut dire NON aux illusions.

## Il faut un NON pour notre devenir collectif

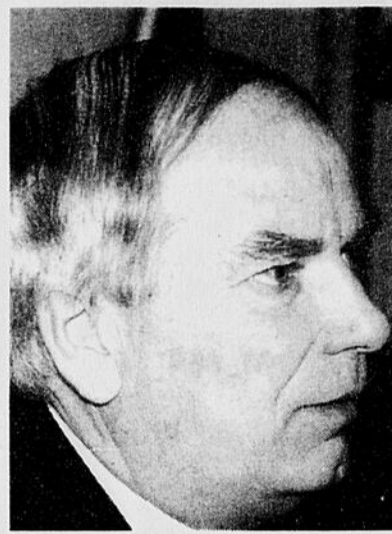
— André Langevin

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

Président du comité du NON dans le comté d'Orford et maire de la Ville de Coaticook, M. André Langevin a justifié sa position dans la présente campagne référendaire par le fait qu'il se dit soucieux de l'avenir collectif de tous les Québécois.

M. Langevin a émis ce commentaire lors du dévoilement de la liste des personnalités qui composent le comité parapluie du NON en Estrie.

Le maire de Coaticook a vivement déploré le fait que les représentants gouvernementaux aient lié l'actuel débat référendaire aux lignes de partis. «C'est regrettable.



André Langevin



Chantal Ouellet

une indépendantiste convaincue, la mairesse Chantal Ouellet de Scottstown milite en faveur du NON parce que «le Québec sera encore perdant en restant associé au fédéral.»

Elle a soutenu que l'accord de Charlottetown n'est pas satisfaisant du fait que le gouvernement d'Ottawa garde une porte ouverte pour intervenir dans la grande majorité des juridictions provinciales. «Depuis toujours, et malgré la récente entente, le Québec ne peut jamais bénéficier de ses pleins pouvoirs. Le fédéral se garde encore une marge de manoeuvre inacceptable.»

C'est pourquoi Mme Ouellet a décidé de s'impliquer activement dans la campagne référendaire. «Je n'ai jamais eu peur d'afficher mes convictions. Ça continue. Je me tiens debout.»

M. Langevin a également qualifié de terrible le fait que le premier ministre Robert Bourassa ait brisé le consensus intervenu au niveau de la Commission Bélanger-Campeau.

Précisant qu'elle a toujours été

Il faut être au-dessus de la partisanerie. Il faut être Québécois.»

M. Langevin a également qualifié de terrible le fait que le premier ministre Robert Bourassa ait brisé le consensus intervenu au niveau de la Commission Bélanger-Campeau.

Précisant qu'elle a toujours été

## Picotte prie les gens de Drummond d'ignorer St-Roch

Gérald PRINCE Drummondville

La population de Drummond ne doit pas se laisser distraire des vraies questions politiques en faveur du OUI par la prise de position du député Jean-Guy Saint-Roch, qui a adhéré au camp du NON.

«Gens de Drummond, faites votre propre réflexion, sans vous laisser influencer par des nationalistes de dernière minute et des gens décus du passé», a lancé hier avec fougue le ministre Yvon Picotte, au lancement de la campagne du OUI, en faisant évidemment allusion au changement d'option de M. Saint-Roch, qui a quitté le Parti libéral.

Dans une véritable envolée oratoire, M. Picotte a soutenu que le vote référendaire émane d'une étude réfléchie de la situation politique, sans se laisser distraire par des propos comme ceux de M. Saint-Roch à l'effet qu'il y va de l'avenir des enfants et des petits-enfants.

«Il n'est pas question pour nous de faire brailler les gens, mais de les faire participer à la pleine maîtrise de notre développement en appuyant le OUI au référendum», a mentionné aussi M. Picotte. Dans un discours qui a duré près d'une heure hier après-midi devant les bénévoles et organisateurs du camp du OUI, M. Picotte s'en est pris aussi à ceux qui empêchent, en saccageant des affiches du OUI, la démocratie de s'exprimer ouvertement et franchement. Pour lui, le référendum constitue une occasion

unique donnée au Québec de «monter en haut de l'escalier» des acquis constitutionnels, alors qu'un NON équivaut pour lui «à débouler en bas» et tout recommencer ce que les discussions actuelles ont si chèrement gagné.

Avec quelques jours de retard, attribuables aux ennuis de santé du député fédéral Jean-Guy Guilbault, le camp du OUI se met donc en branle dans Drummond. M. Guilbault en préside les destinées avec deux coprésidents, Mme Pauline Fecteau et le Dr André Allaire (sans lien rapproché de parenté avec Me Jean Allaire). Les jeunes sont représentés par Jennifer Montour et par Yves Perreault.

Pour M. Guilbault, un OUI signifie l'occasion unique pour le Québec de retrouver sa vraie place dans le giron constitutionnel, alors que Mme Fecteau applaudit au concept de société distincte dans le projet de constitution et que le Dr Allaire craint que le NON ne dirige le Québec vers un inconnu pas nécessairement avantageux pour lui.

Plusieurs autres personnalités étaient présentes au lancement hier, dont le ministre fédéral du Travail, Marcel Danis, le maire actuel de St-Charles et candidat libéral aux prochaines élections fédérales, Me Bernard-P. Boudreau, ainsi que les Serge Ménard, ex-maire de Drummondville, Maurice Richard, député de Nicolet-Yamaska, Michel Sigouin, président de l'Association libérale provinciale de Drummond, et plusieurs autres.

### EN BREF

**Le SEE dit NON SHERBROOKE** — Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie qui regroupe tous les enseignants des écoles publiques du primaire et du secondaire de l'Estrie, estime avoir plusieurs motifs pour juger inacceptable l'entente de Charlottetown.

Cette entente, écrit le SEE, ne reconnaît pas le peuple québécois et son droit à l'autodétermination. «La clause de la société distincte n'a virtuellement aucune valeur pour le Québec. Nous considérons même que son adoption marquerait un recul par rapport à la situation actuelle.»

Cette entente, poursuit le SEE, menace le caractère français du Québec et handicape sa capacité d'intégrer les immigrants.

**Propos jugés inexcusables**

La Fédération de l'âge d'or du

Québec trouve inexcusables les propos que la comédienne Diane Jules a tenus vendredi au cours d'un rassemblement référendaire organisé par le camp du NON, lorsqu'elle a apparenté les personnes âgées qui voteront pour le OUI à des gens qui «ont la chienne».

La Fédération rappelle que les citoyens âgés, tout comme l'ensemble des citoyens, ont droit à leurs opinions et elle estime qu'il est profondément méprisant d'associer leur âge à leur prise de position.

«De considérer que leur âge les prédispose à l'irresponsabilité, voire à la peur, est une attitude condamnable qui démontre, encore une fois, les préjugés que certains entretiennent à plaisir à l'égard de 14 p.c. de la population québécoise», ajoute la Fédération.

## McDougall évoque aussi le Liban et la Yougoslavie

Ottawa (PC)

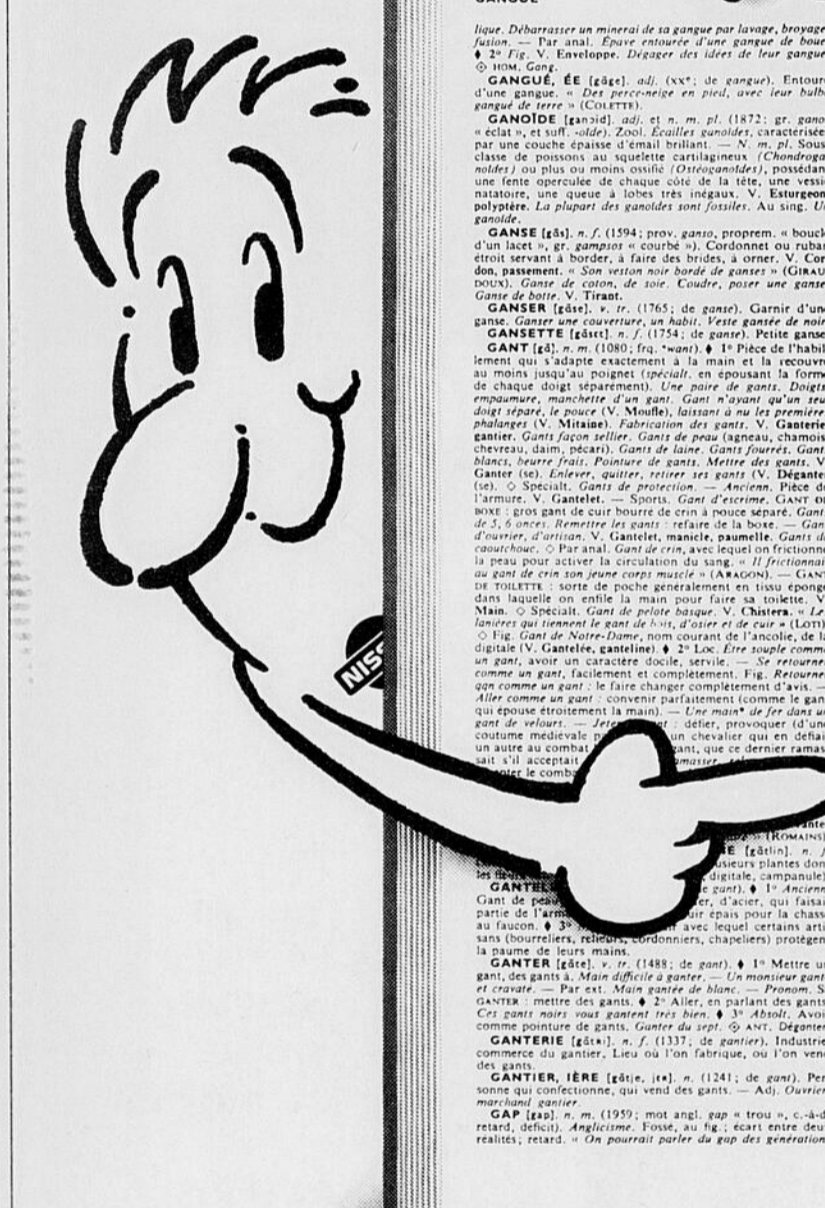
La ministre des Affaires extérieures Barbara McDougall a évoqué à son tour le Liban et l'ex-Yougoslavie en parlant des risques d'une victoire du NON au référendum.

Elle a déclaré hier qu'elle partage les préoccupations de certains membres du camp du OUI dans la campagne référendaire, qui disent que le Canada pourrait se retrouver dans la situation du Liban ou de

l'ex-Yougoslavie si le Non l'emporte au référendum.

«Je ne suis pas en désaccord avec ceux qui ont fait ces commentaires», a admis Mme McDougall, qui faisait allusion en partie aux propos tenus récemment par le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark.

«Beyrouth était l'une des plus merveilleuses capitales du monde et Sarajevo, l'endroit où les Canadiens sont allés pour les Jeux Olympiques. Les choses se détériorent et changent très rapidement.»



## Selon le Petit Robert, vous avez une excellente raison d'acheter une Sentra 1993.

Votre très sympathique concessionnaire Nissan prend certaines définitions du dictionnaire très au sérieux. Et il les pousse encore plus loin. Avec l'Engagement Satisfaction Nissan<sup>SM</sup>, le mot garantie a acquis un sens révolutionnaire.

Comme tous les véhicules Nissan, la Sentra 1993 est non seulement protégée contre les bris ou la rouille, mais aussi contre la malchance, la distraction... et même la pure négligence. On vous livre de l'essence en cas de panne sèche, on déverrouille vos portières si vous oubliez vos clés, on recharge votre batterie si elle est à plat et on change un pneu lors d'une crevaillon. Vous y retrouverez de nombreux autres avantages, dont le Service de planification de voyages, qui en font le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada sur une gamme entière de véhicules.

Ni le Petit Robert, ni aucun autre fabricant d'automobiles n'est allé aussi loin dans la définition du mot garantie.

\* Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité. Prix spécial pour la Sentra DLX 1993 avec transmission manuelle. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



Sentra DLX 1993, maintenant équipée d'un coussin gonflable. À partir de 12.495 \$:

**SHERBROOKE NISSAN**  
4280, Boul. Bourque  
Rock Forest  
823-8008

Votre très sympathique concessionnaire



**NISSAN MAGOG**  
427, Boul. Bourque  
Omerville  
843-8145